



Maison du droit et du citoyen de Gardanne

Accès aux droits

Vous allez être licencié(e), quels sont vos droits? Vous avez besoin de conseils sur une succession, un partage de bien? Vous souhaitez divorcer? Vous souhaitez connaître vos droits en matière de consommation? Vous êtes un étranger et souhaitez connaître vos droits et obligations? Des questions sur le placement d'un majeur protégé? Vous êtes un enfant ou adolescent, vous avez besoin d'être entendu ou défendu? ...

- ↳ **Avocat généraliste** 2^e mercredi de 9h à 12h
- ↳ **Avocat droit de la famille et de l'enfant** 4^e mercredi de 9h à 12h
- ↳ **Avocat droit du travail** 4^e jeudi de 14h à 17h
- ↳ **Notaire** 1^{er} mardi et 3^e mercredi de 14h à 17h
- ↳ **Écrivain public** 2^e et 4^e mardi de 14h à 17h
- ↳ **ATP (Association tutélaire de protection)** 1^{er} mercredi de 14h à 17h
- ↳ **AITE (Accueil information de tous les étrangers)** 2^e jeudi de 9h à 12h et de 14h à 17h
- ↳ **UFC Que choisir** 1^{er} et 3^e vendredi de 9h à 12h
- ↳ **SHME (association tutélaire - Service d'hygiène mentale du Sud-Est)** 1^{er} vendredi de 9h à 12h

Gestion des conflits

Vous rencontrez des différends de voisinage? Vous avez un litige avec une administration? Vous êtes en conflit avec votre propriétaire, votre locataire? Vous avez des difficultés à organiser votre séparation? Des problèmes liés à la garde de vos enfants? Vous rencontrez des problèmes de communication au sein de votre famille? ...

- ↳ **Délégué défenseur des droits** mardi de 9h à 12h
- ↳ **Conciliateur de justice** mardi et jeudi de 9h à 12h
- ↳ **CAFC (Centre associatif famille en crise):**
Médiation familiale 2^e et 4^e jeudi de 9h à 12h

Missions Judiciaires

Votre enfant a un suivi judiciaire? Vous êtes, ou un proche est, placé sous contrôle judiciaire? Vous souhaitez connaître ses droits et obligations? ...

- ↳ **Spip (Service pénitentiaire d'insertion et de probation)** .. sur convocation mardi et jeudi de 14h à 17h
- ↳ **PJJ (Protection judiciaire de la jeunesse)** sur convocation

Aide aux victimes

Vous êtes victime d'une infraction pénale et vous souhaitez avoir des conseils sur vos démarches, le suivi de votre plainte? Vous envisagez de déposer plainte? Vous êtes victime de harcèlement? De violences intrafamiliales? ...

- ↳ **Apers - Service d'aide aux victimes d'infractions pénales** 1^{er} et 3^e jeudi de 14h à 17h
- ↳ **Solidarité Femmes 13** 2^e et 4^e mardi 14h à 17h

Horaires d'Ouverture

Lundi 14h>17h, mardi au jeudi 9h>12h & 14h>17h, vendredi 9h>12h
Permanence d'accueil à la police municipale de Biver, lundi 9h>11h30

Prestations gratuites et confidentielles.

**Des agents sont à votre disposition pour vous accueillir,
vous conseiller et vous orienter auprès de professionnels compétents.**

Maison du droit et du citoyen de Gardanne

146 Av. Mistral - 13120 Gardanne

Tél. 04 42 12 67 15 - Fax. 04 42 65 42 81 - Mél. maisondu droit@ville-gardanne.fr